

Municipalité de Bouchette

Infolettre - #2020-03-20 - Vendredi 20 mars 2020

Coronavirus - COVID-19

En collaboration avec les autorités en prévention et en respect aux recommandations et exigences gouvernementales voici les mesures prises par la municipalité de Bouchette jusqu'à présent :

- 1- Depuis mardi, tous les **édifices municipaux** ne sont plus accessibles à la population; bureau municipal, salle municipale, pavillon sportif, patinoire extérieure et ce, jusqu'à nouvel ordre.
- 2- La **bibliothèque** municipale est aussi fermée et ce, jusqu'à nouvel ordre.
- 3- Le personnel municipal est disponible **par téléphone (819-465-2555) ou par courriel info@bouchette.ca**.
- 4- Les services municipaux essentiels sont maintenus. Nous demeurons disponibles pour les urgences et travaux prioritaires.
- 5- Nous avons une boîte aux lettres à l'entrée du bureau municipal pour y déposer vos documents si nécessaire.
- 6- Pour le paiement de vos taxes municipales nous vous invitons à utiliser les services en ligne ou la boîte aux lettres extérieure pour y déposer vos chèques.

- 7- Si vous connaissez des gens qui sont seuls et qui auraient besoin d'aide, n'hésitez pas à nous en faire part.
- 8- Pour l'instant aucun changement n'a été émis quant aux modalités relatives aux versements des taxes municipales. Le premier paiement des taxes est dû le 31 mars 2020.
- 9- Nous vous invitons à consulter régulièrement le site du gouvernement du Québec. www.quebec.ca. Nous vous invitons à respecter les consignes et les directives dans le contexte de la COVID-19 et ce, pour le bien de tous.
-

Infolettre - Abonnement

Si vous voulez vous retirer de cette liste d'envoi, n'hésitez pas à nous le mentionner via un courriel à info@bouchette.ca.

Site Web et Facebook

N'hésitez pas à consulter le site www.bouchette.ca régulièrement.

Un site **Facebook** municipal est aussi en place, n'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Salutations!

Municipalité de Bouchette